

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2014

COMMUNE DE MALZÉVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 AVRIL 2014

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Elisabeth SERIN, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, David CARABIN, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 29

Conseillers absents - excusés : /

Procuration : Jean-Marie HIRTZ à Jean-Pierre ROUILLON.

Secrétaire de séance : Daniel THOMASSIN

Date convocation : 11 avril 2014

N° 2014-039

Objet : Commission d'arrondissement pour la sécurité : désignation de l'adjoint délégué et d'un conseiller municipal représentant le Maire.

Rubrique : 5.3

Rapporteur : Bertrand KLING

Par arrêté préfectoral du 17 juillet 1998, article 1^{er}: "Il est constitué, dans chacun des arrondissements du département de Meurthe et Moselle, une commission d'arrondissement pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (E.R.P.) autres que ceux de 1^{ère} catégorie".

Selon l'article 4 de cet arrêté, relatif à la composition de la commission d'arrondissement pour la sécurité avec voix délibérative, en est membre :

"Le Maire de la commune concernée ou son adjoint désigné par lui. Le Maire peut aussi, à défaut, être représenté par un conseiller municipal qu'il aura désigné".

Se porte candidat :

- Daniel THOMASSIN, Adjoint au Maire,
- Philippe BERTRAND-DRIRA, conseiller municipal.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ,

**(7 abstentions : C. Marchal-Tarnus, JC. Bouly, S. Livolsi,
C. Choteau-Lesnes, JY. Sausey, M. Barron et S. Scaglia)**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2014

DESIGNE Daniel THOMASSIN, Adjoint aux travaux et à l'organisation des manifestations ainsi que Philippe BERTRAND-DRIRA, conseiller municipal délégué à la sécurité routière et aux aménagements de voirie pour le représenter à ces commissions d'arrondissement pour la sécurité.

Le Maire,
Bertrand KLING

